

ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR SITEC

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Représentant des personnels enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs

<u>Collège B</u>: autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et personnels assimilés

SCRUTIN du JEUDI 07 DECEMBRE 2017

Date limite de dépôt : jeudi 23 novembre 2017 à 17h

Ce formulaire de candidature doit être adressé dûment complété et signé,

- soit déposées directement auprès du Service des Affaires juridiques et institutionnelles de l'Université Paris Nanterre.
- soit envoyé à l'adresse suivante, envoi doublé d'un mail (election@u-paris10.fr) :

« Elections - À l'attention de Monsieur le Président »
Service des Affaires juridiques et institutionnelles (Mme DE BEARN - bureau B705)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

<u>Pièce à joindre obligatoirement</u> : copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte professionnelle, carte de séjour ou permis de conduire exclusivement).

Je soussigné(e) (NOM Prénom) :	
Demeurant :	
CP – Ville :	
Téléphone : Adresse mail :	
Déclare être candidat(e) sur la liste (le cas échéant):	
☐ Appartenance ou soutien dont je bénéficie (facultatif) :	
☐ Profession de foi (facultative)	
☐ Accepte la diffusion sur l'intranet de mon appartenance syndicale ou du soutien syndical reçu.	
Pour les élections au Conseil de sitec et signer cet acte de candidature en pleine connaissance des	
effets de droit.	as cananatars on promo commence acc
	ait le
· ·	ait io
	Signature originale :
•	Signature originale :

NB : Toute candidature arrivée hors délai sera considérée comme nulle et non avenue, et en tout état de cause, la régularité des documents de candidature relève exclusivement de la responsabilité des candidats.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est la gestion des candidatures aux élections. Afin de favoriser une large diffusion des informations relatives aux candidatures, vos données nominatives, les professions de foi et le cas échéant l'appartenance ou le soutien syndical, seront diffusés sur le site intranet « elections.u-paris10.fr ».

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en 2004, vous bénéficiez à tout moment d'un droit d'accès à vos données. Vous disposez également d'un droit de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement informatique envisagé. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en vous adressant à election@u-paris10.fr.